

ÉLABORATION DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT POUR LA RUE PARTAGÉE MORIN SUD

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER VIRTUEL DU 22 JUIN 2020

RÉVISION 01

6 AOÛT 2020

PROVENCHER_ROY

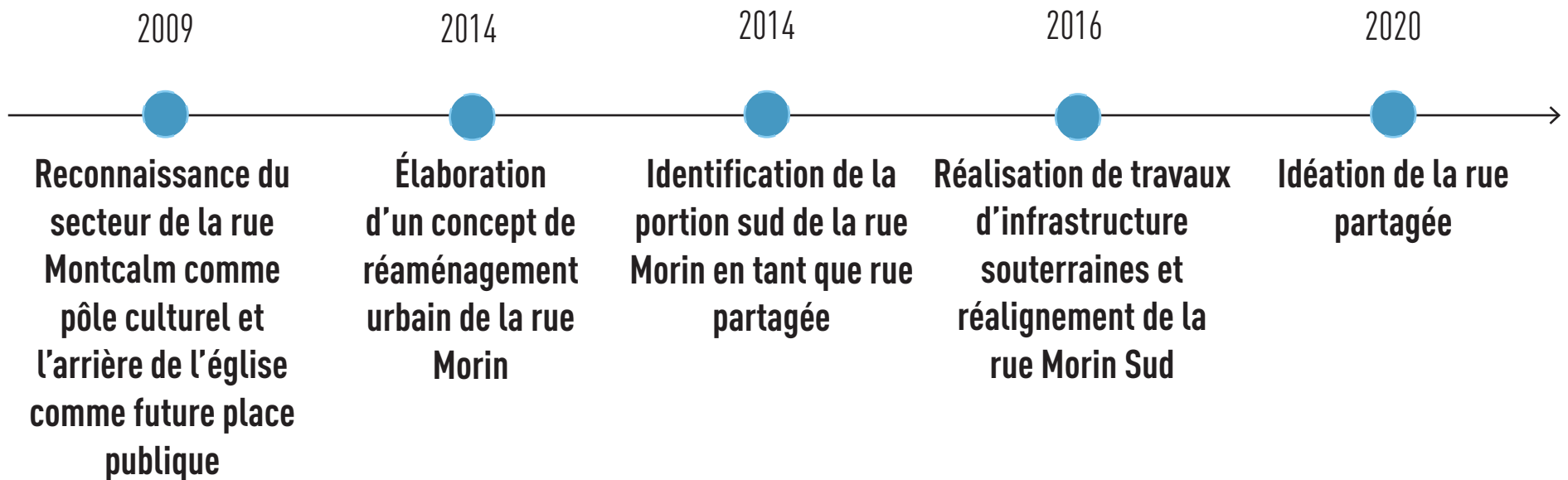
TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
ATELIER VIRTUEL DU 22 JUIN 2020	4
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	6
CONCLUSION	8
ANNEXE	10

MISE EN CONTEXTE

PRÉSENTATION DU PROJET

La Ville de Gatineau souhaite procéder au réaménagement de la rue Morin Sud, dans la continuité des démarches de planification déjà entamées. Le concept de rue partagée a été retenu afin de permettre une nouvelle appropriation du domaine public par la communauté artistique et les résidents du quartier. Ce type d'aménagement offrira une panoplie d'opportunités liées à la programmation artistique et événementielle, en plus d'apaiser la circulation routière, proposant ainsi un environnement enrichissant et sécuritaire. Les représentants municipaux et les parties prenantes, accompagnés par la firme Provencher_Roy, sont donc invités à réfléchir à un concept d'aménagement novateur qui répondra aux besoins et attentes du milieu.



MISE EN CONTEXTE

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Dans le cadre du mandat pour la réalisation d'un concept d'aménagement de la rue partagée Morin Sud, au centre-ville de Gatineau, l'approche proposée prévoit l'organisation et l'animation de plusieurs activités participatives, soit deux ateliers avec des groupes ciblés (citoyens, groupes artistiques et communautaires, propriétaires riverains, etc.) et une activité de consultation, à différentes étapes du mandat.

Il est à noter que les circonstances actuelles reliées à la pandémie ont entraîné des modifications à l'échéancier et à la méthode de consultation pour le printemps et l'été 2020. La marche exploratoire initialement prévue avec les parties prenantes a été remplacée par une visite autonome du site (facultative) par les participants. L'atelier participatif qui succédait la marche exploratoire a été également remplacée par un atelier virtuel afin de respecter les mesures de distanciation sociale exigées par la Direction de la Santé publique du Québec.

Cet atelier virtuel s'est déroulé le 22 juin 2020 en matinée et a regroupé 19 participants issus des associations de citoyens et d'organismes du milieu, ainsi que des représentants de la Ville de Gatineau. Ces ateliers ont porté sur les enjeux et les orientations d'aménagement à préconiser. Les associations de citoyens et les organismes du milieu ont reçus une invitation courriel deux semaines avant l'évènement, leur demandant de confirmer leur présence. Des appels téléphoniques ont également été réalisés afin de solliciter la participation de ceux-ci.

Le présent document fait état des idées et des propositions partagées par les participants durant ce premier atelier participatif.

ATELIER VIRTUEL DU 22 JUIN



VISITE AUTONOME DU
TERRAIN



PRÉSENTATION
INFORMATIVE



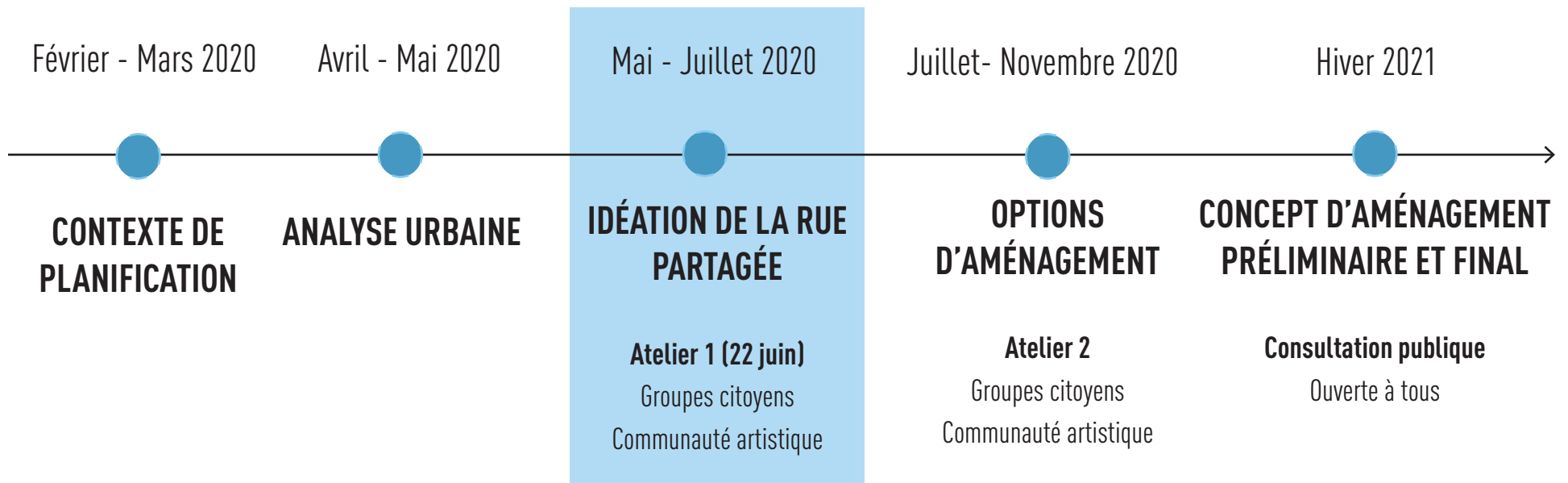
DISCUSSIONS
EN TABLE RONDE



CONSULTATION EN AUTONOMIE

MISE EN CONTEXTE

ÉTAPES DU MANDAT D'ÉLABORATION DU CONCEPT DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PARTAGÉE MORIN SUD



ATELIER VIRTUEL

~~~~~  
**DU 22 JUIN 2020**

# ATELIER VIRTUEL DU 22 JUIN 2020

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

L'atelier virtuel a eu lieu via le logiciel de vidéoconférence BlueJeans, le lundi 22 juin 2020 de 9H à 11H30. Le nombre de participants présents à la rencontre était de 19.

### OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

L'objectif était de présenter les constats et les enjeux qui découlent de l'analyse urbaine de la rue Morin. La Ville de Gatineau et le consultant souhaitaient valider ces informations et les bonifier au regard des enjeux vécus par les acteurs du milieu. L'activité visait à élaborer un énoncé de vision et les orientations pour le concept préliminaire.

### DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Le déroulement de l'atelier a débuté par une présentation informative et s'est poursuivi avec deux exercices en sous-groupes virtuels animés par des professionnels de l'équipe de Provencher\_Roy.

#### 1 - Mot de bienvenue

Les participants ont été accueillis et remerciés de leur participation par Minh Ngoc Dao, coordonnatrice de projets au Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, puis par le chargé de projet principal Sylvain Gariépy, urbaniste et associé de la firme Provencher\_Roy qui agissait à titre d'animateur de l'atelier.

#### 2 - Portrait du territoire

Andréanne Leboeuf, urbaniste de la firme Provencher\_Roy, a présenté le portrait du secteur, le contexte de planification, la synthèse de l'analyse urbaine et la liste des enjeux et constats préliminaires. La présentation a permis de survoler plusieurs thématiques, telles que le patrimoine et ses composantes d'intérêts, le cadre bâti et les

usages, la mobilité, le réseau de transport collectif, la trame viaire, les parcs, espaces verts et espaces publics ainsi que l'esprit du lieu. Mathieu Drapeau, architecte-paysagiste de la firme Provencher\_Roy, a ensuite présenté des exemples de rues partagées et de quartiers des arts sous différentes formes pour inspirer les participants en vue des ateliers.

#### 3 - Discussion en sous-groupe sur les constats

Les participants ont été divisés en trois sous-groupes distincts pour les fins des exercices. Avant de débiter les discussions, les animateurs ont effectué un tour de table pour que les invités se présentent.

Au moyen de la liste des constats (en mode commentaire), les participants ont validé les enjeux et constats proposés en fonction de l'aire d'étude, et ensuite des trois tronçons du secteur d'intervention. Ils ont apporté des précisions, nuancé certains constats ou modifié la formulation, le tout dans une optique de compréhension plus fine, plus précise du secteur à l'étude. Ils pouvaient également compléter la liste si celle-ci leur semble incomplète. Cet atelier durait 30 minutes.

#### 4 - Discussion en sous-groupe sur la vision et les grandes orientations

Dans ce second exercice, les participants ont été invités à valider l'énoncé de vision préliminaire proposé. Ils devaient donc répondre à la question suivante :

1. Est-ce que votre vision de la rue Morin pour les prochaines années correspond à l'énoncé de vision préliminaire proposé?

Ensuite, les invités devaient réfléchir aux orientations d'aménagement de la rue Morin et répondre aux

questions suivantes :

1. Comment réaliser cette vision en quelques grandes idées ? En deux ou trois phrases, décrivez-la (ex. : La rue Morin permet de consolider la vocation culturelle du quartier, grâce à la mise en valeur de l'art public).

2. Quelles sont ses composantes principales ? En quelques points, offrir des suggestions (ex. : Créer une signalétique propre à la rue Morin).

Cet atelier avait une durée de 30 minutes.

#### 4 - Plénière collective

Les participants ont effectué un retour vers la salle commune virtuelle pour la plénière collective qui était animée par l'équipe de Provencher\_Roy. Les groupes disposaient de quelques minutes pour présenter les faits saillants des discussions en deux ou trois points. À la suite de cet exercice, l'équipe de Provencher\_Roy a effectué des remerciements, présenter les prochaines étapes puis la clôture de l'événement.

#### CONSULTATION EN AUTONOMIE

Afin de permettre à un maximum de personnes de participer à l'activité, Provencher\_Roy a préparé un cahier du participant mis à disposition des intéressés afin que ceux-ci puissent :

- Visionner la vidéoconférence;
- Participer à la carte collective;
- Valider les enjeux et constats;
- Répondre aux questions concernant leur vision et les orientations de la rue Morin.

Le tout était accessible sur une base autonome et volontaire durant une période d'une semaine, soit du 22 au 29 juin.

# **PRÉSENTATION ET ANALYSE**

---

# **DES RÉSULTATS**



# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 1 - VALIDATION ET BONIFICATION DES CONSTATS

Un rappel des constats de l'analyse urbaine en fonction des forces, faiblesses, contraintes et opportunités de l'aire d'étude et de la rue Morin Sud a été présenté. Les participants devaient discuter de ces points en ajoutant des précisions au besoin. Les commentaires des individus qui ont participé à la version autonome de la consultation ont également été pris en considération.

### Forces

| Propositions présentées aux participants                                                                                                                                                                                          | Commentaires et précisions des participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AIRE D'ÉTUDE</b><br>-Localisation stratégique dans le centre-ville<br>-Richesse historique et patrimoniale<br>-Nombreux projets en cours qui dynamisent le quartier<br>-Accessibilité véhiculaire par les grands axes routiers | -Les forces doivent être interreliées entre elles.<br>-Les murs des tours d'habitation pourraient être perçus comme une force, en y aménageant des murales, des projections ou en y suspendant des fresques.<br>-La résidence de plus de 250 personnes âgées représente une masse critique importante pour de futures activités culturelles.<br>-La proximité de l'autoroute 50 permet également de situer stratégiquement la rue Morin Sud dans le centre-ville de Gatineau.<br>-La rue Morin Sud est située au centre-ville, mais n'est pas au cœur du centre des affaires, donc il y a possibilité de valoriser une vie de quartier. |
| <b>TRONÇON 1</b><br>-Proximité avec des trajets de bus et des liens cyclables et piétons<br>-Volonté de valorisation de la tête d'îlot Montcalm-Papineau-Morin                                                                    | -La proximité du ruisseau de la Brasserie et des Brasseurs du Temps devrait être considérée comme une force.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>TRONÇON 2</b><br>-Projets de construction en cours qui entraînent une nouvelle dynamique                                                                                                                                       | -Les nouveaux projets de tours multifamiliales n'ont pas un gabarit aussi volumineux que d'autres tours du centre-ville. La dimension humaine de la rue n'est donc pas négligeable.<br>-La construction de condominiums n'entraîne pas nécessairement une nouvelle dynamique, contrairement à la coopérative d'artistes. C'est ce type de construction qui devrait être valorisé afin de donner vie au quartier.                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>TRONÇON 3</b><br>-Volonté de valorisation de l'espace à l'arrière de l'église<br>-Point de repère créé par l'église                                                                                                            | -L'espace asphalté derrière l'église peut se transformer en cour intérieure qui permettrait de créer une atmosphère intime, loin des rues plus passantes du centre-ville.<br>-L'espace derrière l'église pourrait être aménagé comme une place vivante, un atrium multiculturel et multiethnique dans lequel les utilisateurs vivent leur culture et leur langue.<br>-L'église est ouverte aux activités culturelles et communautaires.                                                                                                                                                                                                 |

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 1 - VALIDATION ET BONIFICATION DES ENJEUX ET CONSTATS

### Faiblesses

| Propositions présentées aux participants                                                                                                                                                                                                            | Commentaires et précisions des participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AIRE D'ÉTUDE</b><br>-Concentration élevée d'aires de stationnement qui déstructurent la trame urbaine<br>-Peu d'espaces publics végétalisés<br>-Aire d'étude majoritairement minéralisée, malgré la proximité d'espaces verts<br>-Faible canopée | -La concentration des stationnements est considérée comme une faiblesse, mais permet toutefois aux automobilistes qui proviennent de l'extérieur de profiter du quartier. Certains participants sont d'avis qu'il n'y a pas assez de cases de stationnement disponibles pour les visiteurs.<br>-Les styles des bâtiments sont très hétérogènes, de densités très variées. Certains ont un cadre bâti de faible qualité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>TRONÇON 1</b><br>-Espaces de stationnement couvrant une grande surface minéralisée<br>-Faible encadrement de la rue                                                                                                                              | -Afin de diminuer les espaces de stationnement, il faudrait encourager l'autopartage ou le transport collectif.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>TRONÇON 2</b><br>-Impression de «ruelle» créée par les bâtiments dont la façade est située sur la rue Montcalm<br>-Faible encadrement de la rue                                                                                                  | -L'aménagement de la future rue partagée devrait laisser la place aux résidents du quartier en favorisant un aspect « organique » au projet.<br>-Cette impression de « ruelle » est aussi amplifiée avec l'espace derrière l'église qui donne une impression de cul-de-sac.<br>-La rue Morin Sud manque d'éclairage nocturne.<br>-L'intersection avec la rue Gagnon présente une problématique au niveau de la sécurité des usagers. Il faut trouver un moyen pour ralentir la circulation automobile sur cette interface.<br>-La définition entre l'emprise publique et les terrains privés n'est pas précise au 140, rue Montcalm. Il faudrait que l'interface entre le bâti et la rue y soit plus claire au niveau de la lisibilité. |
| <b>TRONÇON 3</b><br>-Escalier public et lien avec la rue Charles-Bagot peu utilisés<br>-Intérêt architectural de faible qualité du mur arrière de l'église                                                                                          | -L'étroitesse des rues adjacentes est une problématique à considérer puisqu'elle rend l'accès difficile aux usagers.<br>-L'escalier public actuel n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et les familles avec jeunes enfants.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 1 - VALIDATION ET BONIFICATION DES ENJEUX ET CONSTATS

### Contraintes

| Propositions présentées aux participants                                                                                                                                             | Commentaires et précisions des participants                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AIRE D'ÉTUDE<br>-Augmentation potentielle de la circulation de transit à proximité du site<br>-Encadrement de la rue affaibli par l'intégration urbaine des bâtiments et des façades | - La circulation de transit pourrait décourager les piétons et les cyclistes d'utiliser la rue partagée à cause des enjeux de sécurité.                                   |
| TRONÇON 1<br>-Nuisances créées par la circulation de transit sur la rue Papineau                                                                                                     | -Le projet de rue partagée devra prendre en considération les nuisances sonores de la rue Morin reliées à la circulation de transit et la densité des tours d'habitation. |
| TRONÇON 2<br>-Chantiers de construction en cours<br>-Projets résidentiels entraînant de nouveaux besoins de stationnement et de circulation automobile                               | -L'absence de trottoir, de bordure ou de signalisation rend la chaussée dangereuse pour les piétons.                                                                      |
| TRONÇON 3<br>-Topographie en rupture avec les interfaces des rues adjacentes                                                                                                         | -La topographie peut être perçue comme une force, par exemple en aménagement et l'espace derrière l'église en atrium.                                                     |

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 1 - VALIDATION ET BONIFICATION DES ENJEUX ET CONSTATS

### Opportunités

| Propositions présentées aux participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Commentaires et précisions des participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>AIRE D'ÉTUDE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Volonté de mise en valeur du caractère culturel par les instances publiques</li> <li>-Potentiel de développement des espaces de stationnement</li> <li>-Optimisation de l'utilisation des espaces publics par l'aménagement et la programmation identitaire du milieu des artistes</li> <li>-Meilleure connexion des liens de transport actif</li> </ul>                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les stationnements sur rue devraient être remplacés par des corridors piétons.</li> <li>-La mise en valeur du caractère culturel doit prendre en considération la création de liens entre les différentes générations et la valorisation de l'histoire du quartier.</li> <li>-L'aménagement de nouveaux espaces verts est une opportunité prioritaire à saisir.</li> <li>-Préalablement à l'aménagement de la rue partagée, il est important de se renseigner sur la clientèle potentielle qui emprunterait la rue partagée et les rues adjacentes.</li> <li>-Les stationnements sur rue sont très fréquentés, donc plutôt que de les éliminer complètement, ils pourraient être remplacé par des stationnements souterrains.</li> <li>-Les espaces vacants devraient être transformés en espaces de ralliement artistique.</li> <li>-Les aménagements devraient être évolutifs et temporaires afin de donner une opportunité au changement et à la création artistique.</li> <li>-Les terrains vacants municipaux sont considérés comme des opportunités de développement et d'aménagement, tels que le projet sur le terrain de stationnement, les ateliers d'artistes ou le lot 5622483.</li> </ul> |
| <p>TRONÇON 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Potentiel de redéveloppement du terrain municipal occupé par le stationnement</li> <li>-Possibilité de développement d'un terrain privé</li> <li>-Connectivité avec le sentier culturel</li> <li>-Définition d'une signature visuelle propre à l'entrée de la rue Morin Sud</li> <li>-Potentiel d'aménagement d'un espace public et de la mise en valeur du monument</li> <li>-Sécurisation et traverses piétonnes surélevées à l'intersection Papineau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-La signalisation du stationnement en tant que porte d'entrée de la rue devrait être amélioré, s'il est conservé.</li> <li>-Le développement du projet d'ateliers d'artistes représente une opportunité d'animation et d'encadrement de la rue.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>TRONÇON 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Potentiel de développement d'une rue partagée pour les déplacements quotidiens et pour les événements</li> <li>-Requalification et amélioration de l'interface entre le cadre bâti et la rue</li> <li>-Redistribution de l'emprise de la rue au profit des piétons</li> <li>-Amélioration de l'interface avec la rue Gagnon et sa connexion à la rue Montcalm</li> </ul>                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les murs aveugles du cadre bâti, par exemple ceux du bâtiment multifamilial situé au 140, rue Montcalm, présentent des opportunités de création d'oeuvres d'art, tel que des projections médiatiques.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p>TRONÇON 3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Création d'un lieu de rassemblement derrière l'église</li> <li>-Liaison entre la future place publique et la salle communautaire dans l'église</li> <li>-Inclusion de l'église dans le parcours du sentier culturel</li> <li>-Réaménagement de l'escalier public pour favoriser la circulation piétonne et créer un lieu de rencontre</li> </ul>                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'arrière de l'église présente un potentiel de future « place des arts ».</li> <li>-Un espace dédié à la contemplation et la relaxation devrait être privilégié.</li> <li>-Cet espace devrait prendre en considération les nuisances sonores, afin que le bruit ne gêne pas les résidents.</li> <li>-Un marché pourrait être aménagé derrière l'église.</li> <li>-Les événements doivent être réfléchis afin de prévoir une programmation durant toute l'année, pas seulement durant la saison estivale.</li> <li>-La salle communautaire de l'église est ouverte aux activités culturelles et communautaires. Cette salle pourrait être connectée avec la place publique extérieure.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 2 - VALIDATION DE L'ÉNONCÉ DE VISION

### ÉNONCÉ DE VISION PRÉLIMINAIRE (2014)

L'énoncé de vision préliminaire élaboré en 2014 et présenté dans l'analyse urbaine a été rappelé aux participants. Ils étaient invités à s'exprimer sur les mots-clés pertinents et sur l'importance de cet énoncé dans l'aménagement de la future partagée et de partager leur vision de l'identité de la rue Morin Sud. Les commentaires des invités qui ont participé à la version autonome de la consultation ont également été pris en considération.

*« L'aménagement de la rue partagée au sein du Quartier des artistes est flexible, évolutif et honore la créativité de ce milieu en favorisant un lieu d'animation, de création, de rencontre et d'exposition identitaire.*

*Les aménagements permettent d'accueillir une programmation d'activités diverses et adaptées aux quatre saisons.*

*L'accessibilité, le confort, la sécurité et l'appréciation des piétons, des cyclistes et autres usagers vulnérables du domaine public sont mis en priorité.*

*L'aménagement de la rue partagée et ses connexions avec le réseau routier doivent limiter la circulation de transit, assurant un débit véhiculaire faible et exclusivement locale.*

*Le paysage urbain est embelli par des aménagements contemporains, écologiques et durables, tout en adoptant la flexibilité comme un principe fondamental permettant la créativité, la signature distinctive et personnalisée.*

*Le développement des terrains privés et la mise en valeur du patrimoine bâti doivent être cohérents avec la vision d'ensemble de développement du Quartier des artistes.*

*Les aménagements proposés sont réalistes et s'exécutent en phases dans une optique cohérente de mise en oeuvre à court, moyen et long terme. »*



# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## EXERCICE 2 - VALIDATION DE L'ÉNONCÉ DE VISION

### MOT-CLÉS À RETENIR

ÉVOLUTIF    ACCESSIBILITÉ  
CIRCULATION LOCALE    ACTIVITÉS QUATRE SAISONS  
VISION D'ENSEMBLE    FLEXIBILITÉ    CRÉATIVITÉ  
SIGNATURE DISTINCTIVE

### COMMENTAIRES ET PRÉCISIONS

-Les participants sont favorables aux propositions avancées dans l'énoncé, mais proposent plusieurs bonifications adaptées au contexte actuel et à leur vision future de la rue Morin Sud.

-La future rue partagée doit être perçue comme un incubateur des arts et de la culture, tout en demeurant un **quartier vivable et abordable**. La rue ne doit pas devenir une « foire aux artistes » événementielle, puisque ceux-ci y vivent également.

- L'aménagement de la rue partagée doit être effectué à **échelle humaine**.

-L'offre **d'espaces verts** doit être optimisée partout dans le quartier et particulièrement sur la rue Montcalm.

-La création d'**œuvres d'art sur la chaussée** devrait être permise pour encourager la créativité et ajouter des couleurs. L'idée d'insérer du pavé décoratif comme celui Gaudi à Barcelone a été mentionné par quelques participants.

-Le quartier doit se prémunir d'une offre de **locaux commerciaux abordables** pouvant être utilisés pour des galeries d'art.

-La vision future doit considérer les besoins des jeunes **familles** qui résident dans le quartier.

-Il est important de conserver les **composantes du passé et du futur** de la rue Morin Sud puisqu'elles peuvent être perçues comme une force : elles peuvent être utilisées comme une source d'inspiration pour les artistes.

-Ce n'est pas nécessairement l'art public qui va consolider l'aspect « quartier des artistes » du projet, mais plutôt **la présence des artistes et des travailleurs du milieu de la culture gatinois**.

-La rue Morin Sud ne doit pas être perçue comme un musée à ciel ouvert, mais plutôt comme un « **écosystème** » composé de l'ensemble de la communauté artistique et citoyenne, accessible à tous. Il faut donc réfléchir aux moyens de favoriser cette cohabitation.

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

## FAITS SAILLANTS

La présente section met de l'avant les faits saillants de l'ensemble des discussions. Ils sont les suivants :

- 1. Les aménagements à favoriser seront temporaires et évolutifs.**
- 2. La rue partagée ne doit pas être perçue comme un musée à ciel ouvert, mais plutôt comme un «écosystème» composé de l'ensemble de la communauté artistique et citoyenne, accessible à tous. Il faut donc réfléchir aux moyens de favoriser cette cohabitation.**
- 4. Plutôt que de voir la rue Morin Sud comme un pôle d'attraction du centre-ville, la notion d'échelle humaine et le caractère intimiste de la rue doivent être favorisés.**
- 5. L'ensemble des identités de la rue Morin Sud doivent être prises en compte dans son réaménagement, soit son caractère historique, communautaire et patrimonial, en plus du côté artistique.**
- 6. L'ajout de végétation et d'espaces verts et la réduction des surfaces asphaltées représentent des enjeux importants pour les participants.**

# CONCLUSION

L'atelier virtuel du 22 juin 2020 s'inscrit donc dans une démarche plus large visant à réaliser le concept d'aménagement urbain de la rue partagée Morin Sud. D'autres activités participatives sont prévues aux étapes subséquentes du projet. L'aménagement de la rue partagée permettra de définir une appropriation du domaine public par la communauté artistique et les résidents du quartier, dont certains étaient présents lors de l'atelier.

Durant les deux exercices, les discussions avec les participants ont permis de faire ressortir leurs attentes, leurs besoins et leurs aspirations en lien avec la conceptualisation de la rue partagée. Les faits saillants de l'atelier confirment que l'échelle humaine devrait être priorisée dans les futurs aménagements. Les composantes artistiques sont encouragées, pourvu que la rue demeure viable pour les familles du quartier. Les communautés artistiques et citoyennes souhaitent donc participer au projet afin de développer un sentiment d'appartenance à la rue Morin Sud. Les participants ne remettent pas en question l'énoncé de vision préliminaire proposé en 2014, mais y apportent certaines précisions afin de favoriser le caractère spécifique souhaitable à la rue partagée, telle que l'importance d'avoir des aménagements flexibles pour accueillir une variété d'événements temporaires.

Maintenant que les constats et les enjeux concernant la rue partagée sont clarifiés, les prochaines étapes du projet se concentreront sur le développement d'une vision et des orientations d'aménagement. Une programmation préliminaire, qui prendra en compte l'analyse des résultats de l'atelier virtuel, sera par la suite proposée. L'événement du 22 juin 2020, réalisé en ligne plutôt qu'en mode présentiel afin de respecter les mesures sanitaires actuelles, a entraîné de nouveaux défis. Le temps de parole lors des discussions était plus difficile à équilibrer de façon virtuelle et la marche exploratoire prévue en amont de l'atelier n'a pas pu être réalisée avec le consultant et les participants, qui se sont déplacés de façon autonome dans la rue Morin Sud. L'adaptation à cette nouvelle situation a toutefois permis d'atteindre les objectifs demandés et des ajustements pourront être effectués en vue des prochaines activités de consultation afin d'optimiser l'utilisation des outils virtuels.



**ANNEXE**

# LISTE DES PARTICIPANTS

ATELIER VIRTUEL DU 22 JUIN 2020

| NOM, PRÉNOM               | ORGANISATION                                       |
|---------------------------|----------------------------------------------------|
| LESCARBEAU, Catherine     | Coopérative des artistes du Ruisseau               |
| LANTEIGNE, Guy            | Chambre de commerce de Gatineau                    |
| DUFOUR, David             | Association des auteurs et auteures de l'Outaouais |
| COPPET, Anykrystel        | Culture Outaouais                                  |
| LESCALIER, François       | Salon du livre de l'Outaouais                      |
| GODIN, Marc               | Brasseurs du Temps                                 |
| LECLERC, Yvon             | Coopérative d'habitations d'artistes               |
| DA COSTA, Eugenio         | Centre communautaire des Portugais Amis Unis       |
| PERDIAGO, Rui             | Boless inc.                                        |
| ROLLIN, Suzanne           | Les Habitations Carolam inc.                       |
| QUIRION, Jean-Michel      | AXENÉ07                                            |
| DUBUC, Yvan               | Entreprise Dubuc                                   |
| TAVARES DE SOUSA, Antonio | Mission Catholique Portugaise du Saint-Esprit      |
| LAVALLÉE, Pierre          | Société d'histoire de l'Outaouais                  |
| BEAUDOIN, Monique         | RAPHO                                              |
| DUMOUCHEL, Anne-Marie     | DAÎMÔN                                             |
| DOUCET, Danielle          | Atelier du ruisseau                                |
| FIRKEN, Kirk              | Coopérative des artistes                           |
| HABEL, Frédéric           | Association des résidents de l'île-de-Hull         |

Étaient également présents, Pascal Thivierge, Minh Ngoc Dao, Jérémie Maillé-Côté et Marco Pilon de la Ville de Gatineau présents à titre d'observateurs et quatre personnes de la firme Provencher\_Roy, Sylvain Gariépy, Mathieu Drapeau et Andréanne Leboeuf, animateurs aux tables rondes et Julie Bergeron en soutien technique.

# CONCEPT D'AMÉNAGEMENT RUE PARTAGÉE MORIN SUD

*ATELIER PARTICIPATIF VIRTUEL : ENJEUX, CONSTATS ET ÉLÉMENTS DE VISION*

22 JUIN 2020

## GUIDE DU PARTICIPANT

# DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

---

## *Procédure :*

Les participants qui se seront inscrits auprès de la Ville de Gatineau recevront un lien dans leur courriel via la plateforme Bluejeans, les invitant à se connecter en ligne au moment prévu.

## *Déroulement de la séance de consultation du 22 juin 2020 :*

- 8h45 Arrivée des participants en ligne
- 9h00 Accueil des participants et présentation de P\_R sous forme de vidéoconférence (20 min)
- 9h20 Instructions concernant la consultation et formation des groupes de travail (entre 4 et 6 participants par groupe avec un animateur) (10 min)
- 9h30 Redirection des groupes de travail vers des salles virtuelles (10 min)
- 9h40 Atelier 1: Validation des constats et de la synthèse et élaboration d'une carte collective (30 min)
- 10h10 Atelier 2: Vision de la rue Morin et grandes orientations (30 min)
- 10h20 Préparation de la plénière (10 min)
- 10h30 Retour en plénière
- 11h00 Plénière
- 11h30 Remerciements, prochaines étapes et clôture

## *Préparation :*

Les participants qui désirent se préparer à l'avance (facultatif) peuvent le faire en procédant aux exercices proposés dans la formule 2.

## QUESTIONS DES ATELIERS

### > ATELIER 1: CONSTATS DU TERRITOIRE

*Selon vous, qu'est-ce qui constitue les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes de la rue Morin? En quelques mots, partagez vos impressions.*

### > ATELIER 2: EXERCICE DE VISION ET ORIENTATIONS

*Quelle est votre vision de la rue Morin pour les prochaines années? Quelle est son identité? En quelques mots, décrivez-la (ex: urbaine, dynamique, vivante, animée, etc.).*

*Comment réaliser cette vision en quelques grandes idées ? En deux ou trois phrases, décrivez-la (ex. : La rue Morin permet de consolider la vocation culturelle du quartier, grâce à la mise en valeur de l'art public).*

*Quelles sont ses composantes principales ? En quelques points, offrez des suggestions (ex. : Créer une signalétique propre à la rue Morin).*